Mutuelle Santé
EIFFAGE ÉNERGIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ST-VALERY SUR-SOMME

13 MAI 2017 - SAINT VALERY SUR SOMME

Je suis concerné par ma mutuelle. **ALORS, JE VOTE !**

Possibilité de voter sur internet : **http://vote.mutuelle-eiffage-energie.fr**

(Mutuelle agréée par arrêté préfectoral du 8 février 2003 - R.N.M. 391 526 225)
Siège social et bureaux :
117, rue du Landy - BP 80008
93213 La Plaine Saint-Denis Cedex - Tél. 01 55 87 53 00

Mutuelle Santé
EIFFAGE ÉNERGIE

Convocation

Le Conseil d'Administration vous informe
que l'Assemblée Générale de votre Mutuelle
aura lieu à :

Hôtel Restaurant Cap Hornu
1350 chaussée du Cap Hornu - 80230 Saint-Valery-sur-Somme
Le samedi 13 mai 2017 à 10h30 précises

La Plaine Saint-Denis,
le 31 mars 2017

Cette assemblée, qui réunira les membres honoraires et participants, délibérera avec l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 4 juin 2016 ;
- Rapport du Conseil d'Administration ;
- Rapport financier ;
- Rapport de la Commission de Contrôle ;
- Rapport des Commissaires aux comptes ;
- Approbation des comptes ;
- Résultat des scrutins ;
- Questions diverses.

Le dépouillement des scrutins aura lieu le jeudi 11 mai 2017 à partir de 10h, au 117 rue du Landy - 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS.

En application des Statuts, le vote peut avoir lieu par correspondance.
Nous vous prions donc de trouver ci-joint :

1° Les rapports du Conseil d'Administration, de la Commission de Contrôle et financier ;
2° Un bulletin de vote pour l'Assemblée Générale ;
(Le bulletin de vote ne doit porter ni votre nom, ni votre signature, ni signe distinctif quelconque) ;
3° Une petite enveloppe de couleur ne devant porter aucune inscription dans laquelle vous mettrez le bulletin (2°) ci-dessus. (Afin de faciliter les opérations de dépouillement, cette enveloppe ne devra pas être cachetée) ;
4° Une deuxième enveloppe blanche dans laquelle vous glisserez l'enveloppe (3°) ci-dessus et comportant votre nom, la mention : "vote à l'Assemblée Générale" et un emplacement réservé à votre signature.

Cette dernière enveloppe sera cachetée et remise ou envoyée par vos soins au Secrétaire de Mutuelle de votre section ou directement à la mutuelle pour le mardi 9 mai 2017 au plus tard.

Pour tous renseignements qui pourraient vous être nécessaires, veuillez vous adresser :
- soit au secrétaire de votre Section Mutualiste
- soit à nos bureaux où nous sommes à votre disposition.

Nous vous adressons nos meilleures salutations mutualistes.

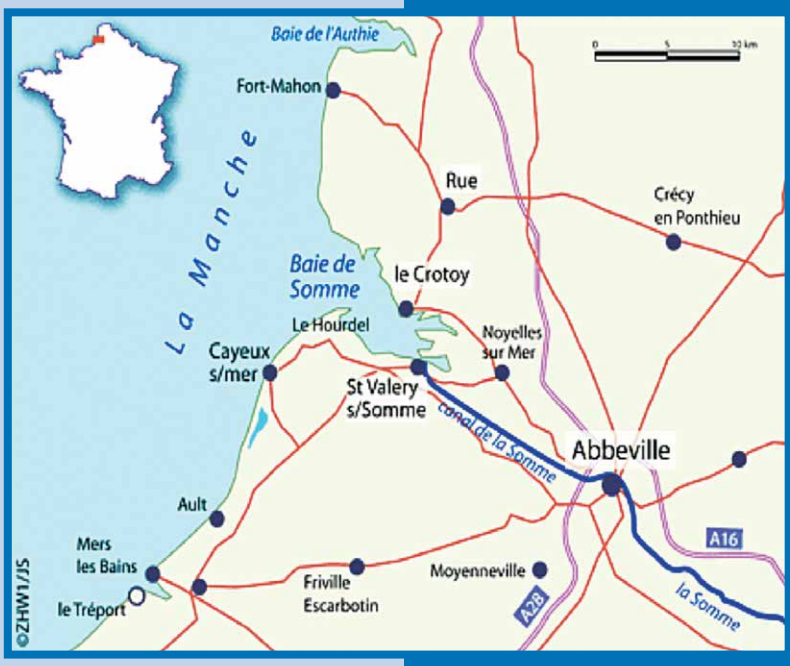

La Présidente du Conseil d'Administration :
Anny GOUY

sommaire

Avant-propos 1
Rapport du Conseil d'Administration ..... 2 - 3
Effectifs 4
Éléments statistiques 5
Liste des décès ..... 5 - 6
Modifications des statuts 7
Résolutions 7
Rapport de gestion ..... 8 - 9 - 10
Budget 11
Informations obligatoires ..... 12 - 13
Bilan par destination 14
Compte de résultat par destination 15
Bilan par nature ..... 16 - 17
Compte de résultat par nature ..... 18 - 19
Rapport de la Commission de Contrôle 20
Bulletin réponse « Repas amical » 21

Le Conseil de la Concurrence impose à toutes les mutuelles d'informer leurs adhérents de sa décision n°01-D-55 du 21 septembre 2001 : "Chaque mutuelle est libre de prospecter des personnes adhérant déjà à une autre mutuelle et de fixer les montants des cotisations et des taux de remboursements".

Avant-propos

Anny Gouy
Présidente

« JE SUIS VENUE VOUS DIRE QUE JE M'EN VAIS… MAIS CONTRAIREMENT À VERLAINE QUI PARLE D'UN VENT MAUVAIS »…

Je n'envisage absolument pas l'arrivée d'une tempête soufflant sur la mutuelle. De plus, contrairement à la chanson de GAINSBOURG, je ne vais pas pleurer, car je suis heureuse de laisser ma place aux « Jeunes ».

Après 14 ans de bons (ça, c'est à vous d'en juger) et de loyaux services (ça, je peux vous le certifier) en tant que Présidente de notre Mutuelle, je voudrais vous dire que je vous remercie avant tout de la confiance que vous m'avez témoignée durant ces années. Mais rien n'aurait été possible sans l'aide de tous ceux qui ont participé à l'Histoire de notre Mutuelle, bien avant et après ma nomination.

Je voudrais saluer mon prédécesseur, Gaston MANGEMATIN, qui, lui aussi laissa sa place à la « jeunette » que j'étais (« jeunette » est tout à fait relatif, mais toute jeune dans la mutualité en tout cas). Avec Joël NACCACHE et Valéry PENEL-CAPELLE et les membres du Conseil d'Administration qui se sont succédés, ainsi que Gilles LETORT, les membres du CCE et des CE, nous avons fait front face à de nombreuses tempêtes, dont certaines menaçaient l'existence même de Forclum Santé, devenue Mutuelle Santé Eiffage Energie. Je n'en referai pas la liste, mais il ne se passait pas une année sans que nous ayons une (ou des) lutte(s) à mener. Fort heureusement, nous les avons gagnées ensemble.

Aujourd'hui encore, les eaux sont loin d'être calmes. Les licenciements et les départs négociés qui se multiplient, les regroupements d'entreprises, les nouvelles législations, etc. … font que notre mutuelle doit faire de gros efforts pour rester forte face aux groupes qui aimeraient bien nous « grignoter » petit à petit (ou d'un seul coup d'ailleurs). C'est en restant UNIS que nous pourrons garder et développer notre place au sein des entreprises de notre Groupe.

Grace aux forces vives et aux idées neuves que mes successeurs insuffleront à notre mutuelle, je suis persuadée que nous pourrons apporter petit à petit de nouvelles dispositions et de nouveaux remboursements dans notre liste. D'ailleurs nous avons déjà commencé, puisque l'ostéopathie et les implants dentaires sont partiellement remboursés à compter de Janvier 2017.

« Avant de construire une tour, il faut en calculer le prix ». C'est pourquoi, après avoir expérimenté pendant une période représentative, nous envisagerons le remboursement de certaines autres prestations. Notre but est de demeurer concurrentiels face aux autres mutuelles du groupe.

Une chose est certaine, c'est que nous sommes les SEULS dans le groupe Eiffage à prendre en considération les retraités et leur famille ayant travaillé dans notre Société pour leur permettre de rester au sein de notre mutuelle à un prix avoisinant celui des actifs, bien plus abordable en tout cas que ce qui est proposé ailleurs. Ceci doit rester notre cheval de bataille.

Je suis persuadée que notre Directeur Administratif, Mohamed DEKKALI, et la nouvelle équipe de bénévoles qui a été élue au Conseil d'Administration cette année, qui doivent se rendent disponibles pour accomplir leur mandat, sauront maintenir l'esprit d'équipe qui existe depuis plus de cent ans. Cet esprit a modelé, transformé, amélioré, agrandi, développé, fortifié et amené la mutuelle Santé Eiffage Energie à la place où elle est aujourd'hui.

Restant au sein du Conseil, je céderai ma place à un autre administrateur qui présidera aux destinées de notre Mutuelle après l'Assemblée Générale du 13 mai 2017. Ensemble nous nous battrons pour que notre mutuelle soit respectée et acceptée dans le plus grand nombre d'entreprises Eiffage Energie. Nous garderons toujours en tête que le but de notre action est d'apporter une aide efficace aux hommes et aux femmes adhérents chez nous pour qu'ils puissent être secourus, que ce soient pour les petits problèmes ou les graves accidents de la vie. Notre mutuelle doit rester une source de secours et donc d'espoir.

Nous devons rester conscients de notre rôle et du travail qui reste à faire et le transmettre à nos successeurs, comme je le fais aujourd'hui. Alors, bon courage à tous et (puisque c'est très en vogue actuellement) **que la force soit avec vous.**

Rapport du Conseil d'administration

Nous gardons tous en mémoire notre Assemblée Générale 2016 à Mont-Saint-Aignan, à côté de Rouen, à l'hôtel Kyriad Karousel. Ce fut une assemblée particulièrement riche compte tenu des nouvelles dispositions appliquées en 2015 ou à mettre en place en 2016. De plus, nous avons vu l'arrivée de sept nouveaux membres au Conseil d'Administration qui ont pu constater l'étendue des décisions à prendre au sein de notre Mutuelle. Nous remercions également l'ensemble des membres des CE du CCE et de tous ceux qui ont travaillé pour que cette Assemblée Générale soit un succès.
Aujourd'hui, c'est sur un site particulièrement remarquable des Hauts de France que nous nous réunissons : la Baie de Somme, à Saint-Valery-sur-Somme.

La Baie de Somme

Classée parmi les plus belles baies du monde...

Non ce n'est pas du chauvinisme et si la Guadeloupe, San Francisco ou Ha long, sont le plus souvent cités pour la beauté de leur baie, il n'en reste pas moins vrai que la baie de Somme est un site naturel d'exception.
Son étendue nous la fait comparer aux paysages en cinémascope, une impression de bout du monde. Une succession de paysages divers : falaises, sables, dunes, galets, marais se succèdent et se complètent pour composer un paysage hors-norme qui demeure préservé contre les promoteurs avides et le béton.
Ici le ciel et la mer se confondent et il semble que les lumières et les couleurs changent à chaque instant. C'est pourquoi la Baie de Somme fut toujours une merveilleuse source d'inspiration pour les peintres, les écrivains : de Degas à Corot, de Jules Verne à Colette… et les photographes. Comment ne pas être ému et ravi devant ce paysage aux mille facettes, aux couleurs changeantes.
La baie de Somme est située sur le littoral de la région Hauts-de-France. Elle s'étend sur 70 km². Elle est d'une grande richesse écologique notamment en tant que haut lieu ornithologique.
En effet, la Baie de Somme est devenue un lieu préservé pour des milliers d'oiseaux migrateurs qui ont trouvé refuge ici. D'autres s'y arrêtent le temps de quelques nuits de repos avant de reprendre leur envol. D'autres encore, s'y sont installés définitivement. Le Marquenterre est une extraordinaire réserve ornithologique qui permet aux visiteurs, tout en se promenant sur des kilomètres de chemins tracés entre les dunes, d'observer sans être vus, les oiseaux de toutes plumes qui

viennent trouver refuge ici ou y faire étape.
La plus grande colonie française de phoques veaux marins y a élu domicile. Vous pourrez peut-être voir apparaître la tête de l'un d'eux, près du bateau, lors d'une promenade dans la baie, à marais haute. À marais basse, vous pourrez les voir se prélasser au soleil sur un banc de sable.

L'un des 3 ports de la Baie

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

C'est là que nous avons décidé d'y organiser notre Assemblée Générale cette année. Nous n'avons pas d'établissement mutualisant sur cette zone, mais nous avons pris cette décision dans le but de faire connaître la beauté et l'originalité de ce site, qui fait partie des trésors de notre Pays. Sa position stratégique sur un promontoire calcaire face à la Baie de Somme, a valu à **Saint-Valery-sur-Somme** une histoire riche et mouvementée. Guillaume le Conquérant, Jeanne d'Arc sont passés par la cité médiévale. Suivant ce qui en est dit, « Saint-Valery a la tête dans les nuages, les pieds dans l'eau ».
Peut-être déciderez-vous de visiter la cité médiévale, les vestiges des remparts, les tours Guillaume, les petites rues pavées et fleuries, l'église Saint-Martin et ses ex-votos, ou simplement voudrez-vous flâner sur les quais qui bordent la Baie de Somme. Descendez par le quartier des marins « Le Courtgain » et découvrez les charmantes maisons de pêcheurs toutes colorées.

Les promenades le long des quais ou dans les ruelles pavées et fleuries enchantent les visiteurs.

Autour de la ville, dans les « mollières » ou prés salés, parsemés de petits étangs creusés pour la chasse à la hutte, les troupeaux d'agneaux de prés-salés viennent y brouter.

LE CROTOY

De l'autre côté de la baie, on peut voir le CROTOY.
« Le Crotoy en toutes saisons » ..., voilà le slogan de son office du tourisme. Le cadre naturel du Crotoy et de la baie de Somme, est tout à fait exceptionnel, l'immensité de sa plage permet de s'adonner aux plaisirs des balades et à de multiples activités de plein air. Ici, la préservation de l'environnement, les traditions et le développement local font partie des motivations et reflètent les mentalités et la pensée collective.
L'histoire du Crotoy est particulièrement riche, et marquée par la guerre de cent ans, durant laquelle la commune fut alternativement sous domination anglaise et française. Edouard III d'Angleterre séjourna au Crotoy et y fit construire une importante forteresse en 1346 où fut d'ailleurs interné le Duc d'Alençon Jean II. Jeanne d'Arc, prisonnière des anglais y fut incarcérée du 21 novembre au 20 décembre 1430. Elle franchit alors la baie de Somme pour se rendre, via Saint-Valery et Eu, à Rouen où l'attend le sort que l'on connaît.
En 1674, le château fut détruit sur ordre du roi de France, Louis XIV.
Au milieu du XIXe siècle, le parfumeur Pierre Guerlain, natif d'Abbeville et très épris du Crotoy et de la baie de Somme, ouvrit son hôtel en 1860, destiné à la venue de l'Impératrice Eugénie qui ne lui rendit jamais visite. Il y invita ses amis parisiens, Le Crotoy devint alors une destination privilégiée pour les vacances. À la mort de Guerlain en 1864, l'hôtel fut agrandi et devint le « grand hôtel » tenu par Delant, cuisinier renommé.
Le Crotoy a été témoin de l'aviation naissante. En 1907, deux jeunes frères René et Gaston Caudron sont fascinés par «les plus lourds que l'air». C'est en 1910 qu'ils créeront une école de pilotage de renommée internationale d'où sortiront les plus prestigieux des aviateurs de la guerre 14-18.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE DE SOMME

Entre ces deux villes le Chemin de Fer de la Baie de Somme exploite depuis 1971 le Réseau des Bains de Mer (créé depuis 1887)
Tout au long de ses 27 km de parcours, vous découvrirez les stations touristiques de Cayeux-sur-Mer, Saint-Valery-sur-Somme et Le Crotoy, ainsi que la diversité des paysages d'un environnement bien préservé où le chemin de fer s'intègre en permanence. Entre terre et mer, vous pourrez découvrir la Baie au rythme nonchalant de ses trains historiques à vapeur.
Plus une minute à perdre, tous à bord pour un voyage à travers le temps !
Nous sommes heureux, à l'occasion de cette Assemblée Générale de voir réunis nos collègues venus des différentes régions françaises où Eiffage Energie s'est implanté, et nous saluons tout particulièrement nos collègues d'Eiffage Energie dans la Somme, les Hauts de France et la Picardie.
Tout d'abord notre Direction Régionale à Lille, entourée de nombreuses agences dont celles de Verquin, Valenciennes, Lens, La Bassée, Wasquehal, Sainghin en Mélentois, Hautmont, Sans oublier les sites de la Côte d'Opale : Calais, Dunkerque, Amiens, Boulogne s/Mer, Outreau.
Ces différentes agences constituent Eiffage Energie Industrie Nord, infrastructures Nord, Tertiaire Nord et Thermie Nord.
La carte ci-dessous vous en donne le détail.
C'est une occasion de rappeler quel lien d'union constitue notre Mutuelle et de saluer tous nos adhérents, quelle que soit la région qu'ils habitent.

Direction Régionale Nord

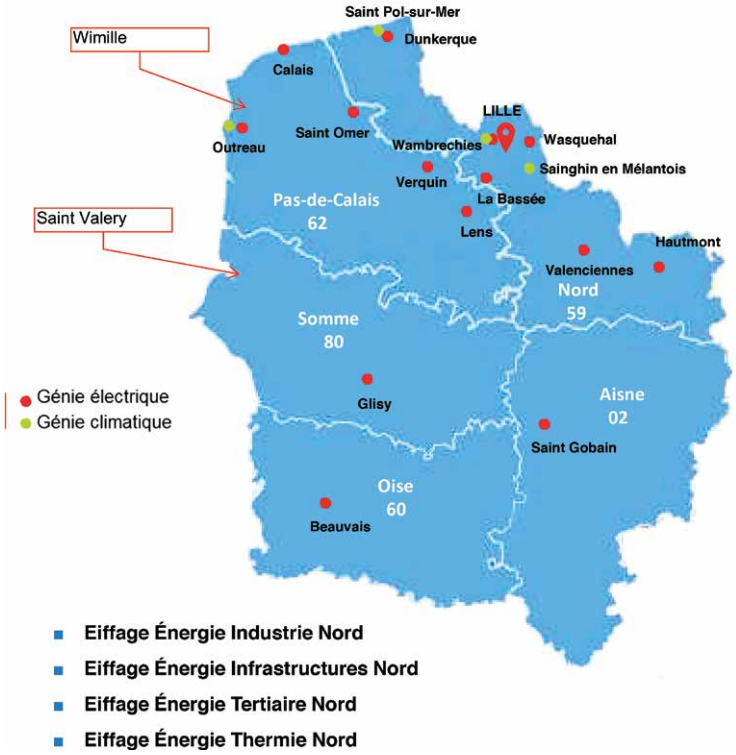

Effectifs au 31/12/2016

SOCIÉTÉS ou SECTIONS	Membres A Adhérents		Membres B Conjoints		Membres C Enfants		TOTAUX	
	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations
ACTIFS EIFFAGE ENERGIE	**7 100**	**-194**	**3 526**	**-119**	**6 158**	**-227**	**16 784**	**-540**
INACTIFS	**2 194**	**56**	**1 566**	**34**	**235**	**22**	**3 995**	**112**
CHÔMEURS	*161*	*-24*	*64*	*-8*	*104*	*-1*	*329*	*-33*
AR DISTRELEC	*7*	*0*	*1*	*-1*	*0*	*0*	*8*	*-1*
AR EST	*27*	*0*	*19*	*0*	*1*	*0*	*47*	*0*
AR EIFFAGE ENERGIE	*1 995*	*80*	*1 151*	*29*	*97*	*6*	*3 243*	*115*
AR LINELEC	*4*	*0*	*1*	*-1*	*0*	*0*	*5*	*-1*
B VEUVES EIFFAGE ENERGIE			*17*	*10*	*21*	*10*	*38*	*20*
BR VEUVES DISTRELEC			*6*	*0*	*0*	*0*	*6*	*0*
BR VEUVES EST			*3*	*0*	*0*	*0*	*3*	*0*
BR VEUVES EIFFAGE ENERGIE			*301*	*7*	*6*	*1*	*307*	*8*
BR VEUVES LINELEC			*3*	*-2*	*0*	*0*	*3*	*-2*
ORPHELINS					*6*	*6*	*6*	*6*
TOTAL	**9 294**	**-138**	**5 092**	**-85**	**6 393**	**-205**	**20 779**	**-428**
	-1.46%		**-1.64%**		**-3.11%**		**-2.02%**	

Ratio adhérents actifs-inactifs au 31/12/2016

	Adhérents			Conjoints			Enfants			TOTAL		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
ACTIFS	79.07%	77.33%	76.39%	71.70%	70.41%	69.25%	97.32%	96.77%	96.32%	82.93%	81.69%	80.77%
INACTIFS	20.93%	22.67%	23.61%	28.30%	29.59%	30.75%	2.68%	3.23%	3.68%	17.07%	18.31%	19.23%

Moyenne d'âge au 31/12/2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Moyenne d'âge A actifs	42.77	43.10	42.49	42.81	43.06
Moyenne d'âge AR retraités	69.40	69.36	68.58	68.60	68.92
Moyenne d'âge générale	46.72	47.93	47.54	48.25	48.78

Éléments statistiques au 31/12/2016

		2013	2014	2015	2016	Variations en 2016
Lignes prestations		703 007	706 276	1 059 836	1 043 996	-15 840
- Dont télétransmission sécurité sociale		279 588	276 153	283 465	266 472	-16 993
- Dont télétransmission tiers-payant		359 253	365 897	706 862	702 292	-4 570
- Dont saisie manuelle		64 166	64 226	69 509	75 232	5 723
DÉCOMPTES SÉCURITÉ SOCIALE		25 318	22 946	21 841	21 691	-150
FACTURES TIERS-PAYANT		11 409	10 690	11 777	12 954	1 177
VIREMENTS BANCAIRES		208 350	198 479	223 597	207 151	-16 446
PRISES EN CHARGE HOSPITALISATION		3 285	3 059	3 343	3 743	400
NAISSANCES		325	333	299	299	0
SECOURS EXCEPTIONNELS ALLOUES		4	4	2	5	3
DÉCÈS	A + AR	60	51	62	71	9
	B + BR	27	30	40	37	-3
	C	1	1	3	2	-1

Liste des décès 2016

MEMBRES A

ACTIFS

FERROVIAIRE - PARIS	RONDOT	Laurent	09/01/2016	45 ans
GUYANE - THERMIE	LINGLIN	Bernard	08/02/2016	60 ans
ÎLE-DE-FRANCE - NANTERRE INTERIEUR	MANE	Mamadou	13/02/2016	53 ans
INDUSTRIE NORD - VERQUIN	COUBRONNE	Olivier	24/02/2016	48 ans
ÎLE-DE-FRANCE - GUERVILLE	DOUET	Sylvain	18/03/2016	46 ans
VAL DE LOIRE - CHATEAUROUX	JEANNIN	François	27/03/2016	32 ans
VAL DE LOIRE - TOURS	BORDE	Alain	05/04/2016	56 ans
VAL DE LOIRE - BLOIS	PIONNIER	Eric	08/04/2016	56 ans
INFRA NORD - LILLE	LEUREGANS	Fanny	27/04/2016	34 ans
RÉSEAUX NORD - LA BASSEE	BICHA	Mohamed	30/05/2016	48 ans
RÉSEAUX NORD - LA BASSEE	BECUE	Alain	26/06/2016	57 ans
ACTIVITE EXPORT - VERQUIN	LESUEUR	Michel	27/06/2016	47 ans
ÎLE-DE-FRANCE - ANTONY	HENNEQUIN	Liliane	08/07/2016	50 ans
VAL DE LOIRE - TOURS	PERROT	Julien	19/07/2016	32 ans
CERGY - POSTES	DAVY	Laurent	21/07/2016	58 ans
THERMIE NORMANDIE - ELBEUF	MONNEAUX	Gérard	26/07/2016	61 ans
QUERCY RODEZ G.E.	GUIRANDE	Stéphanie	27/07/2016	42 ans
MAINE BRETAGNE - VANNES	BOMME	Joël	26/08/2016	52 ans
SUD-OUEST - TOULOUSE	LE GOFF	Eric	22/09/2016	58 ans
POITIERS - INFRASTRUCTURE	BASSET	Jean-Louis	10/10/2016	48 ans
SIÈGE	SIGLY	Valérie	11/10/2016	43 ans
GUADELOUPE - THERMIE	PILLOT	Yves	30/11/2016	63 ans
THERMIE NORMANDIE - MONTIVILLIERS	LANGE	Dominique	05/12/2016	58 ans
CENTRE LOIRE - ORLEANS	LAURENT	Christophe	27/12/2016	49 ans

RETRAITÉS

ÎLE-DE-FRANCE - COIGNIERES	LAGARES	Albertino	08/01/2016	76 ans
MÉDITERRANÉE - MARSEILLE	ALARY	Michel	11/01/2016	82 ans
SIÈGE	NICOLAS	Jean-Henri	19/01/2016	88 ans
THERMIE NORMANDIE - ELBEUF	HUYGHE	Alain	02/02/2016	62 ans
AQUITAINE - BORDEAUX	LANSALOT	Maxime	08/02/2016	87 ans
ÎLE-DE-FRANCE - NANTERRE E.P.	AMAURY	Claude	10/02/2016	72 ans
BRETAGNE - MORLAIX	FRAGNOL	Fernand	17/02/2016	90 ans
INDUSTRIE NORD - DUNKERQUE	COMBE	Claude	27/02/2016	84 ans
ÎLE-DE-FRANCE - MALAKOFF	VEYRIER	Jean	08/03/2016	86 ans
CHAMPAGNE - TROYES	DEBLESER	Marcel	13/03/2016	85 ans
ÎLE-DE-FRANCE - PANTIN	AMBLARD	Jacky	14/03/2016	77 ans
ÎLE-DE-FRANCE - PANTIN	ROMAN	Michel	22/03/2016	87 ans
MÉDITERRANÉE - MARSEILLE	FUSINA	René	31/03/2016	65 ans
METAREG - BORDEAUX	MICHAUD	Philippe	01/04/2016	68 ans
ÎLE-DE-FRANCE - PANTIN	HUYGHE	Bernard	07/04/2016	64 ans
RÉSEAUX NORD - LA BASSEE	LEJEUNE	Gérard	09/04/2016	70 ans
SIÈGE	LECAREUX	Micheline	22/04/2016	90 ans
BRETAGNE - MORLAIX	LARHER	Jean-Paul	26/04/2016	61 ans
DOMAS - RIOM	BRUN	Jean	30/04/2016	69 ans
ANJOU MAINE - LAVAL	LETUTOUR	Claude	11/06/2016	84 ans

Liste des décès 2016 (suite)

AQUITAINE - BORDEAUX	DABAN - ROGER	Colette	14/06/2016	93 ans
ÎLE-DE-FRANCE - ANTONY	FRANCISCO	André	21/06/2016	90 ans
INDUSTRIE NORD - DUNKERQUE	SAILLY	Gérard	26/06/2016	68 ans
SIÈGE	POURTOY	Bruno	30/06/2016	64 ans
NORELEC - VERQUIN	GRUSZKIEWICZ	Lucien	16/07/2016	75 ans
VAL DE LOIRE - GRANDS PROJETS	CARTON	Maurice	23/07/2016	84 ans
BRETAGNE - MORLAIX	DERRIEN	Raymond	24/07/2016	82 ans
CERGY - POSTES	DJEDIDI	Béchir	30/07/2016	63 ans
VAL DE LOIRE - TOURS	DIOCLES	René	07/08/2016	65 ans
CERGY - LIGNES	ABED	Djilali	09/08/2016	69 ans
NORMANDIE - EVREUX	DUVAL	Roland	09/08/2016	82 ans
ÎLE-DE-FRANCE - PANTIN	PEDRETTI	Pierre	28/08/2016	84 ans
F.E.S. - VERQUIN SIÈGE	DESSAINT	Paul	31/08/2016	64 ans
NORMANDIE - EVREUX	ROUVIERE	Daniel	01/09/2016	85 ans
GEISPOLSHEIM - POSTES	DEBERGUE	Jean-Pierre	19/09/2016	67 ans
AGENCE DE PARIS	JARDILLER	Louis	07/10/2016	92 ans
VAL DE LOIRE - BLOIS	SALANON	André	08/10/2016	66 ans
ÎLE-DE-FRANCE - LE COUDRAY	GADIN	Michel	21/10/2016	88 ans
ÎLE-DE-FRANCE - MALAKOFF	LE SAULNIER	Pierre	01/11/2016	81 ans
AQUITAINE - BORDEAUX	LALANNE	Louis	12/11/2016	92 ans
THERMIE NICE MAINTENANCE	FRANCO	Pierre	04/12/2016	64 ans
INDUSTRIE NORD - VERQUIN	WERQUIN	Jacques	04/12/2016	77 ans
INDUSTRIE NORD - VERQUIN	GAUBE	Jacques	10/12/2016	69 ans
NORMANDIE - EVREUX	MOREL	Jean	11/12/2016	75 ans
INDUSTRIE NORD - VERQUIN	BELE	Patrick	29/12/2016	70 ans
INDUSTRIE NORD - VERQUIN	GREBAUT	Francis	31/12/2016	61 ans
CHAMPAGNE - SAINT-DIZIER	BEGE	Raymond	31/12/2016	87 ans

MEMBRES B

CONJOINTS D'ACTIFS

THERMIE EST - PULNOY	FIFRE	Jocelyne	07/02/2016	43 ans
RÉSEAUX NORD - LA BASSEE	POUX	Ludivine	15/06/2016	31 ans
BRETAGNE - MORLAIX	CHAPALAIN	Louise	17/06/2016	58 ans
ELECTRONIQUE - VERQUIN	PILON	Pierre	18/06/2016	57 ans
VAL DE SEINE - SAINT VIGOR	LEMAIRE	Sylvie	27/06/2016	55 ans

CONJOINTES DE RETRAITÉS

ÎLE-DE-FRANCE - PANTIN	DELPRAT	Francine	12/04/2016	79 ans
ÎLE-DE-FRANCE - PANTIN	WASIELCZYK	Chantal	18/04/2016	67 ans
ÎLE-DE-FRANCE - PANTIN	LEBORGNE	Henriette	18/04/2016	89 ans
INDUSTRIE NORD - LITTORAL	LABAERE	Colette	02/05/2016	76 ans
ÎLE-DE-FRANCE - DIRECTION RÉGIONALE	HEBRAS	Madeleine	05/05/2016	96 ans
DISTRELEC	REYNAUD	Frédérique	04/06/2016	89 ans
VAL DE LOIRE - TOURS	DOUSSINEAU	Marie-Jeanne	06/07/2016	78 ans
INDUSTRIE NORD - LITTORAL	RUGALA	Barbara	24/07/2016	63 ans
DOMAS - RIOM	CERVERA	Isabel	06/08/2016	75 ans
ÎLE-DE-FRANCE - BRY SUR MARNE	MEZIANI	Malika	04/09/2016	62 ans
ÎLE-DE-FRANCE - CORBEIL	HAUSSAIRE	Josette	13/09/2016	77 ans
ÎLE-DE-FRANCE - MALAKOFF	PAILLARD	Claudette	17/09/2016	66 ans
AQUITAINE - BORDEAUX	VALDIVIESSO	Raymonde	04/10/2016	87 ans
INDUSTRIE NORD - VERQUIN	DILLY	Rika	20/10/2016	62 ans
MÉDITERRANEE - MARSEILLE	AREZKI	Tounsia	30/11/2016	62 ans

VEUVES DE RETRAITÉS

AQUITAINE - BORDEAUX	VIVE	Ghislaine	15/01/2016	89 ans
ÎLE-DE-FRANCE - COIGNIERES	MAGRINO	Philomène	05/02/2016	85 ans
SIÈGE	PICARD	Jeanne	13/02/2016	88 ans
ÎLE-DE-FRANCE	DIEZ	Madeleine	09/03/2016	87 ans
ANJOU MAINE - LAVAL	HUCHEDE	Lucienne	14/03/2016	89 ans
NORMANDIE - EVREUX	LONCLE	Colette	06/05/2016	89 ans
VAL DE LOIRE - TOURS	LE TULZO	Marie-Thérèse	15/05/2016	95 ans
CHAMPAGNE - TROYES	LUDOT	Thérèse	16/05/2016	98 ans
ÎLE-DE-FRANCE	VAN LIERDE	Catherine	05/06/2016	95 ans
BRETAGNE - MORLAIX	BOUILLOUD	Léa	20/06/2016	93 ans
INFRA NORD - MÉTROPOLE LILLE	JACQUART	Andrée	08/07/2016	84 ans
ÎLE-DE-FRANCE - NANTERRE E.P.	AMAURY	Antoinette	31/10/2016	69 ans
BRETAGNE - MORLAIX	NICOLAS	Marguerite	14/11/2016	90 ans
ÎLE-DE-FRANCE	DELHAYE	Jeannine	15/11/2016	90 ans
ANJOU MAINE - LAVAL	VELE	Paulette	18/11/2016	82 ans
ÎLE-DE-FRANCE - CORBEIL	BIRGHOFFER	Jacqueline	18/11/2016	84 ans
ÎLE-DE-FRANCE - PANTIN	TRIQUET	Ginette	27/12/2016	83 ans

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles qui ont été affectées, l'an passé, par la perte d'un être cher.

MEMBRES C

ENFANTS D'ACTIFS

RÉSEAUX NORD - LA BASSÉE	DUHAMEAU (VALNOIR)	Alicia	28/03/2016	21 ans
INFRA NORD - COTE D'OPALE	PILLE	Gabin	11/05/2016	11 mois

Modifications des statuts et du règlement mutualiste

ANCIEN	NOUVEAU
Article 14 *du règlement intérieur* Constitution des dossiers Le paiement des prestations…… Les dossiers sont transmis au service administratif… Ils doivent être déposés dans un délai inférieur à six mois après le règlement par la sécurité sociale sous peine de forclusion.	**Article 14** *du règlement intérieur* Constitution des dossiers Le paiement des prestations…… Les dossiers sont transmis au service administratif… Ils doivent être déposés dans un délai inférieur à deux ans à compter de la date des soins sous peine de prescription.
Article 3 *du règlement mutualiste* : Les membres bénéficiant des prestations de la mutuelle s'engagent au paiement d'une cotisation mensuelle qui est affectée à la couverture assurée directement par la mutuelle. Adhérent seul «actif » ..... 38,95 euros Adhérent seul «actif» + enfant (s) ..... 48,60 euros Couple «actif» ..... 67,95 euros Famille «actif» ..... 72,70 euros ---------- Adhérent seul «inactif» ..... 44,55 euros Adhérent seul «inactif» + enfant (s)..... 55,15 euros Couple «inactif»..... 77,50 euros Famille «inactif»..... 82,75 euros	**Article 3** *du règlement mutualiste* : Les membres bénéficiant des prestations de la mutuelle s'engagent au paiement d'une cotisation mensuelle qui est affectée à la couverture assurée directement par la mutuelle. Adhérent seul «actif» ..... 38,95 euros Adhérent seul «actif» + enfant (s) ..... 48,60 euros Couple «actif» ..... 67,95 euros Famille «actif» ..... 72,70 euros ---------- Adhérent seul «inactif» ..... 45,65 euros Adhérent seul «inactif» + enfant (s)..... 56,50 euros Couple «inactif»..... 79,40 euros Famille «inactif»..... 84,75 euros

La modification statutaire concerne le règlement intérieur pour une mise en conformité avec la législation actuelle et au règlement mutualiste pour le réajustement des cotisations annoncé dans le MUT info de décembre 2016 et appliqué au 1er janvier 2017.

Résolutions

Conformément aux statuts, nous vous soumettons sur le bulletin de vote de couleur bleue les résolutions nécessaires au bon fonctionnement de notre mutuelle et auxquelles vos réponses sont indispensables.

. Première résolution *(Article 22 des statuts)*
Approbation des comptes de l'exercice 2016 et quitus aux administrateurs.

. Deuxième résolution *(Article 21 des statuts)*
Approbation de la proposition des modifications des règlements, précisée ci-dessus.

. Troisième résolution (Article 24 des statuts)
Délégation au conseil d'administration de modifier le montant des cotisations et des prestations si cela est nécessaire.

. Quatrième résolution (Article 7 du règlement mutualiste)
Fixation de l'enveloppe d'action sociale, pour l'attribution de primes de naissance, d'indemnités décès, d'indemnités obsèques et de secours exceptionnels à 195 000 euros.

N.B.
Il ne faut pas omettre :
- de signaler toute modification vous concernant,
- d'indiquer la personne susceptible de vous aider en cas de besoin,

Vous devez savoir que :
- les informations détenues à votre nom sur notre fichier informatique sont à votre disposition,
- votre secrétaire de section peut toujours vous guider dans vos démarches.

Nous vous rappelons que suivant les modalités portées sur le feuillet annexe, un déjeuner en commun aura lieu à l'issue de l'assemblée.

Pensez à voter

Possibilité de voter sur internet :

L@ Mutuelle
www.mutuelle-eiffage-energie.fr

Rapport de gestion de l'exercice 2016

Delphine MAITRE
Trésorière

Nous pouvons dire que l'année 2016 redevient une année normale pour notre mutuelle, notamment pour le résultat, puisque l'exercice se solde par un excédent de recettes. Celui-ci, d'un montant de 427 951 euros net après impôt, vient conforter nos réserves et ainsi répondre largement aux obligations imposées par la directive « SOLVABILITÉ 2 ». Nous pouvons nous réjouir de la solidité financière de notre organisme.

Ce résultat nous a permis d'ajouter deux nouvelles prestations au 1er janvier 2017, **l'ostéopathie** et **l'implantologie**. Signe d'une volonté de changement pour l'avenir de notre Mutuelle.

Cette année encore, nos effectifs sont de nouveau en baisse avec un recul de 2%. C'est la plus forte régression depuis 3 ans. Il est important aussi de rappeler que depuis 2011 nous avons perdus plus de 2 900 bénéficiaires.

Le volume des prestations servies est en diminution de 126 506 euros, soit -1.33%, par rapport à l'année précédente mais non en corrélation avec la baisse des effectifs. Nous pouvons en conclure une nouvelle dégradation du montant des prestations par bénéficiaire, qui s'élève à 451 euros en 2016 contre 448 euros par personne protégée pour l'année 2015.

Prestations par bénéficiaire	2013	2014	2015	2016
Prestations servies	9 488 137	9 318 392	9 507 719	9 381 214
Nombre de bénéficiaires	21 816	21 529	21 207	20 779
Prestations par bénéficiaire	434,92	432,83	448,33	451,48
	2,89 %	- 0,48 %	3,58 %	0,70 %

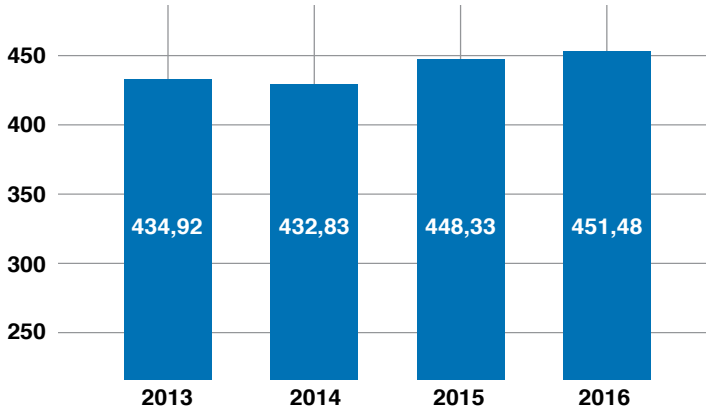

Charges

Prestations principales

Le tableau ci-dessous, détaille les variations de prestations :

	2015	2016	Différence	%
HONORAIRES MÉDICAUX	853 759	805 663	-48 097	-5.63%
ACTES EN K + D.P. (Chirurgie)	495 475	518 965	23 490	4.74%
CHAMBRE PARTICULIÈRE	268 190	302 258	34 067	12.70%
RADIOLOGIE	240 519	239 110	-1 409	-0.59%
ANALYSES	271 317	268 517	-2 801	-1.03%
SOINS DENTAIRES	152 871	146 912	-5 960	-3.90%
PROTHÈSES DENTAIRES	1 536 484	1 500 542	-35 942	-2.34%
ORTHODONTIE	443 828	426 238	-17 591	-3.96%
ACTES PAR AM (Auxiliaires Médicaux)	398 208	386 387	-11 821	-2.97%
HOSPITALISATION	484 138	442 310	-41 828	-8.64%
SOINS EXTERNES HÔPITAL	134 090	134 414	324	0.24%
PHARMACIE	1 384 001	1 368 847	-15 154	-1.09%
ORTHOPÉDIE - APPAREILLAGE	530 038	476 890	-53 148	-10.03%
FORFAIT OPTIQUE	1 783 357	1 830 158	46 801	2.62%
FORFAIT JOURNALIER	316 339	316 522	183	0.06%
AUTRES	215 104	217 483	2 379	1.11%
TOTAL	9 507 719	9 381 214	-126 506	-1.33%

L'augmentation de la population des inactifs au sein de notre mutuelle ainsi que la diminution des adhérents actifs pourrait expliquer cette hausse de prestations servies par bénéficiaire. En effet, les personnes âgées sont sensées plus consommer que les salariés en activité.

Les prestations servies qui ont les plus fortes hausses et baisses sont :

1 - La chambre particulière -> **+ 12,70%**

2 - L'orthopédie – appareillage -> **- 10,03%**

3 - L'hospitalisation -> **- 8,64%**

Depuis quelques années, nous assistons à une incitation croissante pour la prise de la chambre particulière par les cliniques et les hôpitaux. De plus, les hospitalisations dites « ambulatoires » se développent et nous pouvons constater une proposition quasi systématique de la chambre individuelle.

En revanche, parmi les plus fortes baisses, il y a l'orthopédie - appareillages, ce poste avait connu l'année dernière une importante hausse. Enfin, l'hospitalisation diminue ce qui pourrait être en lien avec le développement de la chirurgie dite « ambulatoire ».

Tableau des prestations sur 5 ans

Prestations (en k€)	2012	2013	variations %	2014	variations %	2015	variations %	2016	variations %	variation sur 5 ans
Honoraires médicaux	952	908	-4,62%	858	-5,51%	854	-0,47%	806	-5,62%	-15,34%
Actes en K + D.P. (Chirurgie)	424	414	-2,36%	458	10,63%	495	8,08%	519	4,85%	22,41%
Radiologie	237	238	0,42%	236	-0,84%	241	2,12%	239	-0,83%	0,84%
Analyses	293	288	-1,71%	278	-3,47%	271	-2,52%	269	-0,74%	-8,19%
Soins dentaires	185	184	-0,54%	167	-9,24%	153	-8,38%	147	-3,92%	-20,54%
Prothèses dentaires et orthodontie	1 992	2 012	1,00%	1 950	-3,08%	1 980	1,54%	1 927	-2,68%	-3,26%
Actes par AM (auxiliaires médicaux)	377	377	0,00%	386	2,39%	398	3,11%	386	-3,02%	2,39%
Hospitalisation	525	551	4,95%	475	-13,79%	484	1,89%	442	-8,68%	-15,81%
Chambre particulière	190	220	15,79%	223	1,36%	268	20,18%	302	12,69%	58,95%
Pharmacie	1 635	1 552	-5,08%	1 467	-5,48%	1 384	-5,66%	1 369	-1,08%	-16,27%
Optique - orthopédie	2 272	2 095	-7,79%	2 176	3,87%	2 314	6,34%	2 307	-0,30%	1,54%
Forfait journalier	327	309	-5,50%	291	-5,83%	316	8,59%	317	0,32%	-3,06%
Autres prestations	380	340	-10,53%	353	3,82%	349	-1,13%	351	0,57%	-7,63%
TOTAL	**9 789**	**9 488**	**-3,07%**	**9 318**	**-1,79%**	**9 507**	**2,03%**	**9 381**	**-1,33%**	**-4,17%**

Structures des charges de 2012 à 2016

Nous ne le répéterons jamais assez, pour affirmer, comme le démontre ce graphique, le matraquage fiscal dont sont victimes les mutuelles depuis plus de 5 ans.

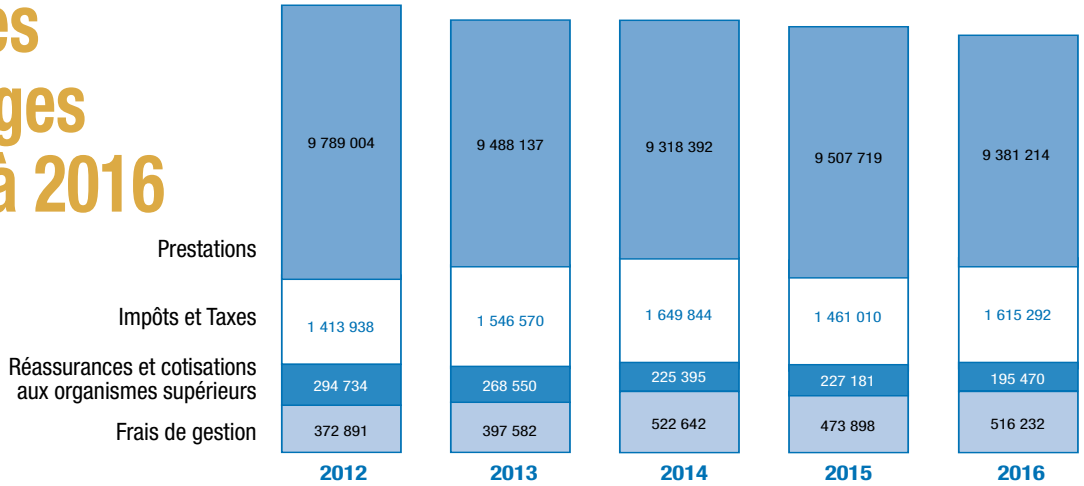

Frais généraux sur 5 exercices

Principaux frais	2012	2013	2014	2015	2016	Différence
Frais de personnel	159 584	168 278	174 861	154 611	155 181	570
Frais informatiques	17 693	17 156	51 621	32 964	36 573	3 609
Frais d'études et d'audit	-	-	53 052	42 796	82 116	39 320
Fournitures et imprimés	16 204	16 140	16 154	14 997	20 063	5 066
Frais de poste et télécom	50 114	61 462	72 859	71 504	67 995	-3 509
Frais bancaires (virements)	27 916	27 572	28 380	31 760	31 843	83
Frais de routage	8 347	7 754	9 650	8 629	8 469	-160
Frais de gestion Noémie	19 994	19 304	21 039	19 074	25 635	6 561
TOTAL	**299 852**	**317 666**	**427 616**	**376 335**	**427 875**	**51 540**

Dans l'ensemble, nos frais généraux augmentent d'environ 13% (+51 540 euros) mais restent totalement maîtrisés. Dans le détail, le poste en très nette augmentation est celui des « frais d'études et audit » avec environ + 40 000 euros. Comme évoqué l'an passé, nous avons eu, une nouvelle fois, recours à un cabinet extérieur pour nous accompagner à réaliser les travaux relatifs aux nouvelles normes imposées par la directive « SOLVABILITE II ». Notre cabinet d'actuaire nous a aidé dans la rédaction de nos politiques écrites qui sont au nombre non négligeable de 14. Cette prestation nous a coûté, à elle seule, 51 000 euros hors taxe.

Autre poste en forte progression, les « fournitures et imprimés » puisque pour la première année, cette charge a été supportée entièrement par notre mutuelle. En effet, les années précédentes le siège prenait en partie cette dépense.

Enfin, les frais informatiques sont en augmentation. Ceci est dû au changement de concentrateur pour nos flux avec les professionnelles de santé et à une mise en conformité de notre système de gestion et ainsi pouvoir faire face aux nouvelles dispositions du contrat responsable (fixation des planchers et plafonds de remboursements). Il faut également prendre en compte, pour l'augmentation de ce poste, l'adaptation de notre outil au nouveau dispositif du tiers-payant généralisé.

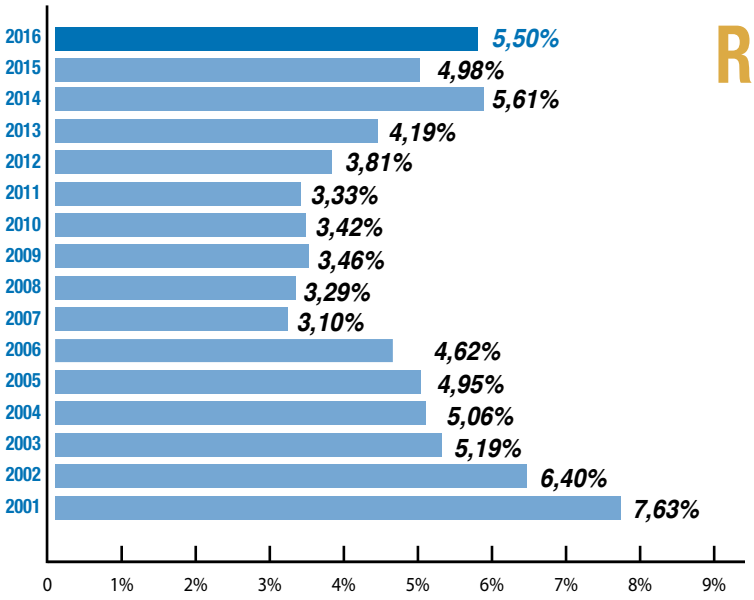

Rapport frais de gestion
sur prestations

Frais de gestion / Cotisations T.T.C.	**4,29 %**
Frais d'acquisition nouveaux contrats / cotisations T.T.C.	**0,07 %**
TOTAL DES 2	**4,36 %**

Article 1-II de l'arrêté du 17 avril 2012 - mention obligatoire : *« Ces frais recouvrent l'ensemble des sommes engagées pour concevoir les contrats, les commercialiser (dont réseau commercial, le marketing, les commissions pour intermédiaires), les souscrire (dont l'encaissement des cotisations, la gestion des résiliations, le suivi comptable et juridique) et les gérer (dont les remboursements, la gestion du tiers-payant, l'information client, l'assistance, les services, les prestations complémentaires), c'est-à-dire accomplir toutes les tâches incombant à l'organisme assureur dans le respect des garanties contractuelles »*

Les autres charges

Les cotisations aux organismes supérieurs et de réassurance sont en baisse puisque la base commune de calcul est le nombre d'adhérents et que ce dernier est en diminution.
Les charges diverses sont, quant à elles, en diminution par rapport à l'exercice 2015. En effet, la réglementation a permis, aux organismes réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 19 millions d'euros, de ne pas être éligibles à la contribution foncière. Cette nouvelle disposition a permis à notre mutuelle d'être exonérée du paiement de cette taxe.

Poids de la fiscalité

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
T.S.A. (CMU + TSCA)	666 385	1 153 933	1 372 336	1 372 740	1 368 611	1 345 199	1 364 919
CONTRIBUTION SOCIALE	-	-	-	19 460	19 485	27 643	-
PARTICIPATION ORGANISME DE SANTE	-	-	-	26 910	53 290	56 335	53 292
CONTRIBUTION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	-	-	-	-	15 222	31 833	29 054
SOUS / TOTAL	**666 385**	**1 153 933**	**1 372 336**	**1 419 110**	**1 456 608**	**1 461 010**	**1 447 265**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	-	-	41 602	127 460	193 236	0	181 840
TOTAL	**666 385**	**1 153 933**	**1 413 938**	**1 546 570**	**1 649 844**	**1 461 010**	**1 629 105**

Comme le démontre ce tableau, le poids de la fiscalité représente continuellement un coût important pour notre Mutuelle.

Compte de résultat 2016 en k€

Recettes

Les produits de notre Mutuelle proviennent de 2 sources :

1. Les cotisations au 1er janvier 2016 ont subi un réajustement de 2,5% pour les adhérents actifs et 3,5% pour les adhérents inactifs.
2. La participation du Comité Central d'Entreprise au 1er janvier 2016 est passée à 63 euros par adhérent.

Aux produits énoncés ci-dessus, il convient d'ajouter les produits financiers et exceptionnels mais qui malheureusement restent encore très faibles. En effet, notre politique de placements consiste depuis quelques années à les diversifier. Cependant, en raison de la crise financière leurs rendements sont ridiculement bas voire proche de zéro. De ce fait, nous avons obtenu moins de résultat que pour l'année 2015 alors que les sommes placées étaient largement supérieures.

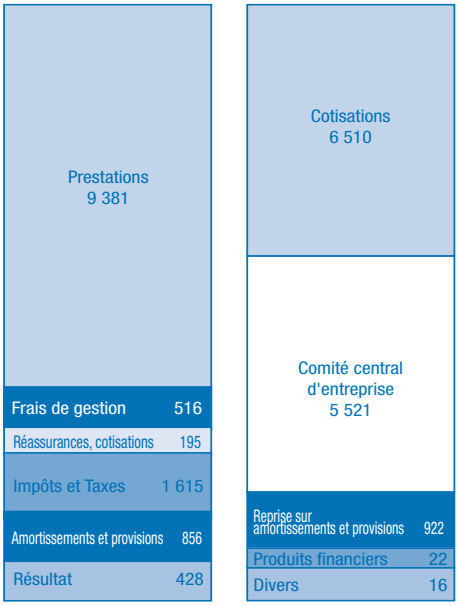

Origine et utilisation de 100 € de recettes

En 2016, les adhérents ont versé en moyenne 50,11 euros et ont perçu 72,21 euros contre 53,59 euros et 79,49 euros en 2015.

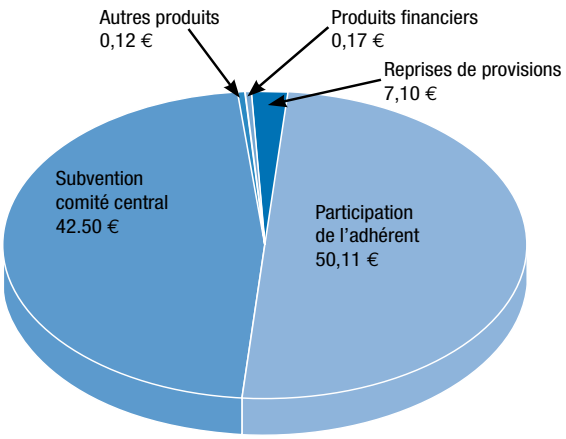

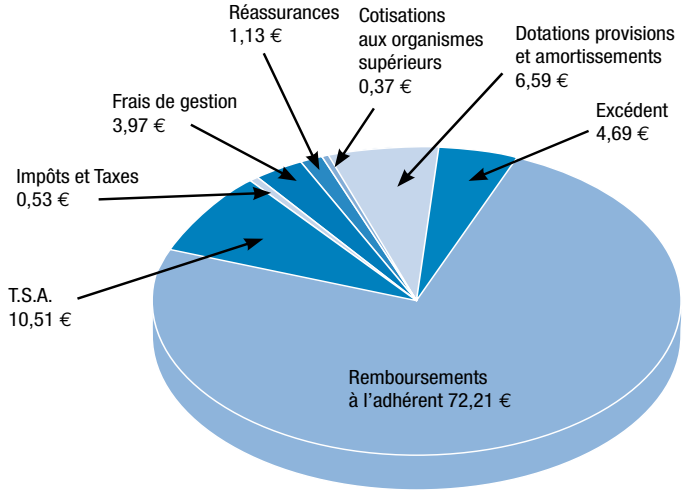

Après la présentation détaillée de l'exercice 2016, nous vous présentons le budget prévisionnel établi pour 2017.

Budget prévisionnel 2017

DÉPENSES en Keuros	RÉALISÉ 2014	RÉALISÉ 2015	PRÉVISIONS 2016	RÉALISÉ 2016	ÉCARTS 2016 sur prévisions	PRÉVISIONS 2017
Prestations	9 318	9 508	9 486	9 381	-105	9 690
Frais généraux	523	474	495	516	21	452
Réassurances	137	138	150	147	-3	147
Cotisations organismes	88	89	88	49	-39	78
T.S.A. (C.M.U.)	1 368	1 345	1 373	1 365	-8	1 338
Impôts et taxes	89	116	70	69	-1	82
Provisions - amortissement	-113	291	120	-68	-188	0
Excédents de recettes (net)	387	-50	0	428	428	-1
Impôts sur les sociétés	193	0	0	182	182	0
TOTAL	**11 990**	**11 911**	**11 782**	**12 069**	**287**	**11 786**

RECETTES en Keuros	RÉALISÉ 2014	RÉALISÉ 2015	PRÉVISIONS 2016	RÉALISÉ 2016	ÉCARTS 2016 sur prévisions	PRÉVISIONS 2017
Cotisations	6 429	6 410	6 409	6 510	101	6 321
Comité central et comités	5 496	5 440	5 300	5 521	221	5 388
Produits financiers	32	33	50	22	-28	54
Divers	33	28	23	16	-7	23
TOTAL	**11 990**	**11 911**	**11 782**	**12 069**	**287**	**11 786**

Pour 2017, nous l'admettons, nous sommes inquiets sur l'avenir de nos effectifs, le risque à nouveau d'une diminution est grand au regard de la politique menée par notre groupe.
De plus, l'année passée nous espérions avoir une variation positive de périmètre avec des Comités d'entreprise intégrant l'Unité Economique et Sociale. Malheureusement, pour notre Mutuelle, cela ne fût pas le cas. Pourtant, certains Comités d'Entreprise d'Eiffage Energie avaient la volonté d'adhérer à notre Mutuelle mais étaient encore sur la réserve par rapport à notre concurrent de toujours « Pro BTP ».

Toujours est-il que nous ne nous s'avouons pas vaincus, qu'il est de notre devoir de continuer à promouvoir notre modèle social et que nous sommes toujours aussi déterminés à accueillir nos collègues des autres entités ! Comme toujours, le Conseil d'Administration de la Mutuelle, toujours très attentif, suit régulièrement les comptes et reste vigilant au moindre dérapage.
C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons, si vous souhaitez assister à notre Assemblée Générale, et tenterons de répondre aux questions que vous pourriez vous poser.

Informations obligatoires prévues par l'article L 114-17 du Code de la mutualité

Prise de participation	Néant
Étendu du groupe auquel appartient la mutuelle	N'appartient à aucun groupe
Indemnité des administrateurs	Néant
Rémunération des dirigeants	Néant
Transfert financier	Néant
Conventions réglementées	Néant

Liste des mandats et fonctions exercés par chacun des administrateurs

Qualité	Prénom	Nom	Naissance	Autres mandats mutualistes
Présidente	Anny	GOUY	05/02/1949	Néant
Vice-Président	Valéry	PENEL-CAPELLE	19/09/1950	Néant
Secrétaire	Alain	BARRES	26/07/1959	Néant
Secrétaire-adjointe	Sandrine	HAYEZ	24/11/1968	Néant
Trésorière	Delphine	MAITRE	31/03/1983	Administrateur à AGRUME
Trésorier adjoint	Joël	MORIN	22/12/1958	Néant
Membre	Florian	BONTEMPS	19/12/1984	Néant
Membre	Victor	BRIAIS	28/10/1954	Néant
Membre	Bernard	BURGHGRAEVE	25/04/1959	Néant
Membre	Alain	CAPITAINE	27/01/1960	Néant
Membre	Frédéric	COLIN	19/12/1972	Néant
Membre	Jérôme	FREGNACQ	23/09/1978	Néant
Membre	Michèle	GROSSET	17/06/1955	Néant
Membre	Pascal	GRUNER	26/08/1968	Néant
Membre	Colette	KOZIOL	15/05/1945	Néant
Membre	Alain	LE GAL	30/10/1952	Néant
Membre	Isabelle	LEVASSEUR	12/11/1962	Néant
Membre	Jean-Charles	PACHE	17/06/1958	Néant
Membre	Patrick	PICOULEAU	28/09/1952	Néant
Membre	Laurence	QUERE	19/08/1967	Néant
Membre	Aïsa	RAMDANI	27/08/1962	Néant
Membre	Patrick	ROESCH	10/07/1956	Néant
Membre	Patrice	THILLET	02/05/1961	Néant

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat de l'exercice	270 443,47	508 563,61	386 529,90	-50 402,90	427 951,19

Calcul de la marge de solvabilité et du fonds de garantie

La marge de solvabilité est plus de 4 fois supérieure au minimum requis et le fonds de garantie dépasse les 5 fois. Ces ratios permettent de constater que la mutuelle est en mesure de faire face à ses obligations actuelles et à venir.

MARGE DE SOLVABILITE CONSTITUEE (MS) en euros	31/12/2015	31/12/2016
Capitaux propres	10 720 004	11 147 955
- immobilisations incorporelles	-25 098	-26 478
Marge de solvabilité constituée	10 694 906	11 121 477
MARGE DE SOLVABILITE MINIMUM REQUISE en euros	**31/12/2015**	**31/12/2016**
Prestations brutes	9 507 719	9 381 214
Cotisations brutes	10 367 036	10 519 895
Marge de solvabilité requise en fonction des cotisations	*1 866 067*	*1 893 581*
Prestations moyennes brutes sur 3 ans	9 438 083	9 402 442
Marge de solvabilité requise en fonction des prestations	*2 453 902*	*2 444 635*
Marge de solvabilité minimum requise	**2 453 902**	**2 444 635**
Ratio de Marge de solvabilité	**436%**	**455%**
FONDS DE GARANTIE	**31/12/2015**	**31/12/2016**
Marge de solvabilité constituée	10 694 906	11 121 477
Fonds de garantie minimum requis	1 900 000	1 900 000
Ratio de Fonds de garantie	**563%**	**585%**

Analyse des placements

Les fonds disponibles de la mutuelle représentent plus de 12,5 M d'euros, soit plus d'un an d'activité.

Depuis quelques années, la nouvelle politique de la mutuelle consiste à minorer les fonds disponibles laissés en dépôt dans la Société Eiffage Energie car ces sommes ne sont plus rémunérées.

Les taux de rendement des capitaux placés par la mutuelle, en raison de la crise financière, sont ridiculement bas. En fin d'année 2016, ils étaient proches de zéro en diminution par rapport à 2015.

Les placements de la Mutuelle Santé Eiffage Energie ont généré des produits financiers inférieurs à l'année passée malgré un changement sensible dans la politique de placements.

PASSIF PROTÉGÉ		PLACEMENTS	
Dettes privilégiées	**526 017,00**	**Placements admis**	**9 805 573,14**
Impôts sur les bénéfices	133 531,00	Sicav Poste première 2-3	1 175 769,62
Participation des organismes de santé	53 292,00	Compte sur livret Banque Postale	8 129 803,52
URSSAF Contribution TSA à verser	339 194,00	SICAV Mutuelles Banque Postale	500 000,00
Autres dettes envers les adhérents	**863 654,51**		
Prestations à payer	1 178,78		
Provisions pour dossiers non parvenus	850 645,52	**Autres placements**	**2 696 530,42**
Réassurance à reverser	10 296,00	Compte courant Eiffage Energie	2 656 530,42
Cotisations actifs perçus d'avance	1 534,21	Titres subordonnés AGRUME	40 000,00
TOTAL	**1 389 671,51**	**TOTAL**	**12 502 103,56**

PASSIF PROTEGE / PLACEMENTS ADMIS	
Passif protégé	1 389 671,51
Placements admis	9 805 573,14
Taux de couverture du passif protégé	**7,056**

La plupart des fonds ont été transférés sur un compte sur livret de la Banque Postale dont le taux d'intérêt est égal à 0,2% jusqu'au 31 octobre 2016 puis passage à 0,1% au 1er novembre 2016.

Le taux de couverture du passif protégé couvert par des placements autorisés est de 7,056. L'obligation règlementaire est très largement respectée.

Bilan au 31 décembre 2016

ACTIF		2016	2015
A1	Actifs incorporels	920,00	0,00
A2	Placements	9 845 573,14	9 025 024,23
	A2a Terrains et constructions		
	A2b Placements dans entreprises liées et dans entreprises avec lien de participation		
	A2c Autres placements	9 845 573,14	9 025 024,23
	A2d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
A3	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux opérations en unités de comptes	-3 581,29	-790,44
A4	Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	0,00	0,00
A5	Part des garants dans les engagements techniques donnés en substitution	0,00	0,00
A6	Créances	2 682 372,40	2 887 108,31
	A6a Créances nées d'opérations directes et de prises en substitution	988,80	1 277,40
	A6aa Cotisations restant à émettre		
	A6ab Autres créances nées d'opérations directes et de prises en substitution	988,80	1 277,40
	A6b Créances nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution		
	A6c Autres créances	2 681 383,60	2 885 830,91
	A6ca Personnel		
	A6cb Etat, organismes sociaux, collectivités publiques	0,00	199 944,00
	A6cc Débiteurs divers	2 681 383,60	2 685 886,91
A7	Autres actifs	96 267,00	40 307,05
	A7a Actifs corporels d'exploitation	26 390,20	14 887,38
	A7b Avoirs en banque, CCP et caisse	69 876,80	25 419,67
A8	Comptes de régularisation - Actif	0,00	0,00
	A8a Intérêts et loyers acquis non échus		
	A8b Frais d'acquisition reportés (Vie)		
	A8c Frais d'acquisition reportés (Non-vie)		
	A8d Autres comptes de régularisation		
A9	Différences de conversion	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF		**12 621 551,25**	**11 951 649,15**

PASSIF		2016	2015
B1	Fonds mutualistes et réserves	**11 147 955,02**	**10 720 003,83**
B1.1	Fonds propres	11 147 955,02	10 720 003,83
	B1a Fonds de dotation sans droit de reprise	228 600,00	228 600,00
	B1b ÉCARTS de réévaluation		
	B1c Réserves	10 491 403,83	10 541 806,73
	B1d Report à nouveau		
	B1e Résultat de l'exercice	427 951,19	-50 402,90
B1.2	Autres fonds mutualistes		
B2	Passifs subordonnés		
B3	Provisions techniques brutes	**850 645,52**	**921 816,35**
	B3a Provisions pour cotisations non acquises (Non-vie)		0,00
	B3b Provisions d'assurance vie		
	B3c Provisions pour prestations à payer (Vie)		
	B3d Provisions pour prestations à payer (Non-vie)	850 645,52	921 816,35
	B3e Provisions pour participation aux excédents et ristournes (Vie)		
	B3f Provisions pour participation aux excédents et ristournes (Non-vie)	0,00	0,00
	B3g Provisions pour égalisation (Vie)		
	B3h Provisions pour égalisation (Non-vie)	0,00	0,00
	B3i Autres provisions techniques (Vie)		
	B3j Autres provisions techniques (Non-vie)	0,00	0,00
B4	Provisions techniques des opérations en unités de compte		
B5	Engagements techniques sur opérations données en substitution	**0,00**	**0,00**
B6	Provisions pour risques et charges	**0,00**	**0,00**
B7	Fonds dédiés		
B8	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
B9	Autres dettes	**622 950,71**	**309 828,97**
	B9a Dettes nées d'opérations directes et de prises en substitution	77 184,71	22 693,97
	B9b Dettes nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution		
	B9c Dettes envers des établissements de crédit		
	B9d Autres dettes	545 766,00	287 135,00
	B9da Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus		
	B9db Personnel		
	B9dc Etat, organismes sociaux, collectivités publiques		
	B9dd Créditeurs divers	545 766,00	287 135,00
B10	Comptes de régularisation - passif		
B11	Différences de conversion		
TOTAL DU PASSIF		**12 621 551,25**	**11 951 649,15**

Compte de résultat 2016

I. COMPTE DE RESULTAT
Résultat technique des opérations Non-vie

	2016				2015
	Opérations brutes totales (A)	Opérations données en substitution (B)	Cessions et Rétrocessions (C)	Opérations nettes (A - B - C)	Opérations nettes (A)
D1 Cotisations acquises	**10 519 894,78**			**10 519 894,78**	**10 367 036,43**
D1a Cotisations	10 519 894,78			10 519 894,78	10 367 036,43
D1b Charge des provisions pour cotisations non acquises	0,00			0,00	0,00
D2 Produits placements alloués compte non technique	**1 668,88**			**1 668,88**	**2 643,94**
D3 Autres produits techniques	**0,00**			**0,00**	**0,00**
D4 Charge des prestations	**9 500 844,71**			**9 500 844,71**	**9 987 348,65**
D4a Prestations et frais payés	9 572 015,54			9 572 015,54	9 696 488,56
D4b Charge des provisions pour prestations à payer	-71 170,83			-71 170,83	290 860,09
D5 Charges des autres provisions techniques	**0,00**			**0,00**	**0,00**
D6 Participation aux résultats	**0,00**			**0,00**	**0,00**
D7 Frais d'acquisition et d'administration	**42 035,48**			**42 035,48**	**29 812,81**
D7a Frais d'acquisition	8 294,99			8 294,99	5 968,80
D7b Frais d'administration	33 740,49			33 740,49	23 844,01
D7c Commissions reçues réassureurs et garants substitution	0,00			0,00	0,00
D8 Autres charges techniques	**289 417,98**			**289 417,98**	**344 742,32**
D9 Charge de la provision pour égalisation				**0,00**	**0,00**
RÉSULTAT TECHNIQUE DES OPÉRATIONS NON-VIE	**689 265,50**			**689 265,50**	**7 776,59**

II. COMPTE DE RESULTAT - Compte non technique

	2016	2015
F1 Résultat technique des opérations Non-vie	**689 265,50**	**7 776,59**
F2 Résultat technique des opérations Vie		
F3 Produits des placements	**22 700,50**	**33 535,43**
F3a Revenus des placements	22 700,50	33 535,43
F3b Autres produits des placements	0,00	0,00
F3c Profits provenant de la réalisation des placements	0,00	0,00
F4 Produits des placements alloués du compte technique vie	**0,00**	**0,00**
F5 Charges des placements	**553,30**	**333,41**
F5a Frais de gestion interne et externe des placements et des frais financiers	0,00	0,00
F5b Autres charges des placements	553,30	333,41
F5c Pertes provenant de la réalisation des placements	0,00	0,00
F6 Produit des placements transférés au compte technique non-vie	**1 668,88**	**2 643,94**
F7 Autres produits non techniques		
F8 Autres charges non techniques	**115 699,52**	**116 175,34**
F8a Charges à caractère social	112 039,00	112 565,00
F8b Autres charges non techniques	3 660,52	3 610,34
F9 Résultat exceptionnel	**15 746,90**	**27 437,77**
F9a Produits exceptionnels	16 081,70	27 705,77
F9b Charges exceptionnelles	334,80	268,00
F10 Impôts sur le résultat	**181 840,00**	**0,00**
F11 Solde intermédiaire	**427 951,19**	**-50 402,90**
F13 Engagements à réaliser sur ressources affectées		
F14 Résultat de l'exercice	**427 951,19**	**-50 402,90**

Bilan au 31 décembre 2016

ACTIF

		2015	2016	
IMMOBILISATIONS				
5181000	MATÉRIEL BUREAUTIQUE	6 181,03	0,00	
5801	AMORTISSEMENT MATÉRIEL BUREAUTIQUE	-6 181,03	0,00	
5182000	MOBILIER DE BUREAU	1 210,91	0,00	
5802	AMORTISSEMENT MOBILIER DE BUREAU	-1 210,91	0,00	
5081000	LOGICIEL INFORMATIQUE	25 098,00	26 478,00	
5804	AMORTISSEMENT LOGICIEL INFORMATIQUE	-25 098,00	-25 558,00	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES				
5101000	FNMF FONDS D'INTERVENTION	10 132,83	10 132,83	
5101900	PROVISION POUR DÉPRÉCIATION FONDS S.F.G.	-1 003,15	-1 018,35	
5102000	DÉPÔTS SYNDICATS DE PHARMACIENS	5 757,70	5 757,70	
5102008	FONDS DE GARANTIE - CRÉDIT COOPÉRATIF	0,00	11 518,02	
PLACEMENTS				
2302010	SICAV PREMIERE MONÉTAIRE LA BANQUE POSTALE	1 175 769,62	1 175 769,62	
290000	PROVISION POUR DÉPRÉCIATION PLACEMENT	-790,44	-3 581,29	
230202	TITRES SUBORDONNES AGRUME	40 000,00	40 000,00	
230203	SICAV MUTUELLE LA BANQUE POSTALE 5 ANS	500 000,00	500 000,00	
	TOTAL I	**1 729 866,56**	**1 739 498,53**	**1 739 498,53**
CRÉANCES D'EXPLOITATION				
COTISATIONS ET COMPTES RATTACHES				
4186000	COTISATIONS INACTIFS A RECEVOIR	1 277,40	988,80	
AUTRES CRÉANCES				
409100	FOURNISSEURS - ACOMPTES VERSES	0,00	6 560,00	
4688000	CHARGES PAYÉES D'AVANCE	17 798,78	18 293,18	
CRÉANCES DIVERSES				
4440000	IMPÔTS BÉNÉFICES ACOMPTES VERSES	193 236,00	0,00	
4470000	CVAE A RECEVOIR	6 708,00	0,00	
463000	COMPTE COURANT FINANCIER EIFFAGE ENERGIE	2 668 088,13	2 656 530,42	
DISPONIBILITÉS				
5140000	COMPTE CHÈQUE POSTAL PARIS	24 738,31	69 364,26	
5150000	CRÉDIT MUTUEL	540,47	503,35	
5172000	LIVRET- BANQUE POSTALE	7 309 254,61	8 129 803,52	
5300000	CAISSE	140,89	9,19	
	TOTAL II	**10 221 782,59**	**10 882 052,72**	**10 882 052,72**
		11 951 649,15		**12 621 551,25**

PASSIF

		2015	2016	
RÉSERVES LÉGALES				
1021000	FONDS D'ÉTABLISSEMENT	228 600,00	228 600,00	
1063000	FONDS DE RÉSERVE	10 541 806,73	10 491 403,83	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
1200000	RÉSULTAT	-50 402,90	427 951,19	
	TOTAL I	**10 720 003,83**	**11 147 955,02**	**11 147 955,02**
DETTES D'EXPLOITATION				
4010000	FOURNISSEURS	0,00	11 397,68	
DETTES POUR PRESTATIONS À PAYER				
4086100	PRESTATIONS A PAYER	1 151,81	1 178,78	
3322000	PROVISIONS DOSSIERS NON PARVENUS	921 816,35	850 645,52	
DETTES DIVERSES				
AUTRES DETTES				
4686000	FRAIS BANCAIRES A PAYER	2 988,92	2 615,98	
468620	FRAIS DE GESTION T.P. A PAYER	213,31	5 470,69	
4686300	AFFRANCHISSEMENTS A PAYER	1 149,02	1 048,98	
4686400	CHARGES DIVERSES A PAYER	2 984,80	53 938,39	
4431000	CONTRIBUTION T.S.A. A PAYER	156 513,00	339 194,00	
4432000	TAXE SUR CONVENTION D'ASSURANCE A PAYER	60 474,00	0,00	
4686430	PARTICIPATION ORGANISMES DE SANTE A PAYER	56 335,00	53 292,00	
4686500	RÉASSURANCE A REVERSER	11 440,00	10 296,00	
4433000	CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITÉ A PAYER	13 813,00	0,00	
4440000	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES A PAYER	0,00	133 531,00	
4470000	CVAE A PAYER	0,00	9 453,00	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
COTISATIONS PERÇUES D'AVANCE				
4876000	COTISATIONS INACTIFS PERÇUES D'AVANCE	2 766,11	1 534,21	
	TOTAL III	**1 231 645,32**	**1 473 596,23**	**1 473 596,23**
		11 951 649,15		**12 621 551,25**

Compte de résultat 2016

CHARGES

		2015	2016		
PRESTATIONS BRUTES					9 381 213,50
96562010	HONORAIRES MÉDICAUX	853 759,42	805 662,60		
96562020	ACTES DE CHIRURGIE	495 475,25	518 964,77		
96562021	FORFAIT P.A.T.	33 894,00	36 468,00		
96562030	RADIOLOGIE	240 518,86	239 109,57		
96562040	ANALYSES	271 317,25	268 516,68		
96562050	SOINS DENTAIRES	152 871,31	146 911,81		
96562060	PROTHÈSES DENTAIRES	1 536 484,07	1 500 541,72		
96562062	ORTHODONTIE	443 828,12	426 237,54		
96562070	ACTES PAR AM	398 208,37	386 387,38		
96562080	SOINS EXTERNES A L'HÔPITAL	134 090,21	134 414,16		
96562100	HOSPITALISATION	484 137,74	442 310,21		
96562101	CHAMBRE PARTICULIÈRE	268 190,43	302 257,51		
96562102	FRAIS ACCOMPAGNANT	685,20	1 308,90		
96562120	PHARMACIE	1 384 000,71	1 368 846,51		
96562131	ORTHOPÉDIE	530 037,71	476 889,87		
96562133	OPTIQUE	1 783 356,85	1 830 158,14		
96562180	CURES THERMALES	25 362,83	26 260,23		
96562190	TRANSPORTS EN AMBULANCE	41 393,01	40 071,81		
96562210	VACCINS ANTI-GRIPPE	575,00	588,60		
96562250	FORFAIT JOURNALIER	316 338,50	316 521,54		
96562260	SOINS DIVERS	629,45	746,95		
96563000	MATERNITÉ	97 175,00	97 175,00		
96565100	INDEMNITÉS DÉCÈS ET INDEMNITÉS OBSÈQUES	14 040,00	11 880,00		
PRESTATIONS NETTES		**9 506 369,29**	**9 378 229,50**	**9 378 229,50**	
AUTRES PRESTATIONS					
9656810	SECOURS EXCEPTIONNELS	1 350,00	2 984,00		
		1 350,00	**2 984,00**	**2 984,00**	
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS					361 050,95
9606100	CARBURANT	190,77	51,27		
9606400	FOURNITURES ET IMPRIMES	14 997,38	20 063,12		
9606430	IMPRIMES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	12 039,60	12 646,80		
		27 227,75	**32 761,19**	**32 761,19**	
9611300	SÉCURITÉ SOCIALE NOÉMIE	19 074,39	25 635,00		
9611400	GESTION DU TIERS-PAYANT	3 250,32	5 926,13		
9611500	FRAIS INFORMATIQUE ET MAINTENANCE	32 964,33	36 573,36		
9616620	URSSAF ADMINISTRATEURS	504,00	504,00		
9616640	CONTRIBUTION ACPR	2 188,20	2 177,07		
9618000	DOCUMENTATION GÉNÉRALE	361,00	362,50		
9622000	HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	13 595,71	13 861,82		
9622200	HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	10 017,98	9 791,28		
9622300	HONORAIRES CONSEIL ET AUDIT	42 796,40	82 116,10		
9625110	DÉPLAC. ET MISSIONS CONSEIL ADMINISTRATION	19 787,85	20 655,62		
9625120	DÉPLAC. ET MISSIONS SERVICE ADMINISTRATIF	5 831,58	7 360,52		
9625121	FRAIS DE VÉHICULE	953,79	1 034,38		
9625140	DÉPLAC. ET MISSIONS COMMISSION DE CONTRÔLE	1 004,42	674,41		
9625150	FRAIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	17 011,95	10 928,04		
9625160	FRAIS DE CONGRES	25,35	0,00		
9626000	FRAIS DE POSTES ET DE TELECOM	71 504,39	67 994,60		
9628210	FRAIS DE FORMATION DES ADMINISTRATEURS	10 798,40	2 383,62		
9628700	FRAIS DE ROUTAGE	8 629,35	8 468,65		
9636000	FRAIS BANCAIRES	31 760,04	31 842,66		
		292 059,45	**328 289,76**	**328 289,76**	
CHARGES DE PERSONNEL					155 181,14
9641000	APPOINTEMENTS ET CHARGES	154 611,15	155 181,14		
		154 611,15	**155 181,14**		
AUTRES CHARGES					48 683,59
9658111	COTISATIONS FÉDÉRALES FNMF	56 713,59	38 813,99		
9658112	COTISATIONS U.N.M.E.	6 889,28	5 089,68		
9658113	COTISATIONS GIE SESAME-VITALE	1 354,08	1 341,20		
9658116	COTISATIONS SYSTÈME FÉDÉRAL GARANTIE	48,64	45,60		
9658117	COTISATIONS AGRUME	24 327,77	3 393,12		
		89 333,36	**48 683,59**		
CHARGES DIVERSES					924 238,16
963511	CONTRIBUTION FONCIÈRE (CVAE)	31 833,00	29 054,00		
968640	DOTATIONS AUX PROVISIONS DÉPREC. ACTIFS	790,44	4 599,64		
9686800	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00	460,00		
9686310	DOTATIONS PROVISIONS PRESTATIONS A PAYER	921 816,35	850 645,52		
969520	CONTRIBUTION SOCIALE	27 643,00	-13 813,00		
9695300	PARTICIPATION ORGANISMES DE SANTE	56 335,00	53 292,00		
		1 038 417,79	**924 238,16**		
CHARGES EXCEPTIONNELLES					334,80
9678800	CHARGES EXCEPTIONNELLES	268,00	334,80		
		268,00	**334,80**		
					609 791,19
SOLDE CRÉDITEUR AVANT IMPÔTS		**-50 402,90**	**427 951,19**		
9695000	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	0,00	181 840,00		
		11 059 233,89			**11 480 493,33**

PRODUITS

		2015	2016		
COTISATIONS					
PRODUITS STATUTAIRES HORS TAXE					10 519 894,78
COTISATIONS STATUTAIRES T.T.C.				6 510 303,85	
COTISATIONS ADHÉRENTS ACTIFS T.T.C.					
7560001	COTISATIONS ACTIFS	4 831 210,53	4 809 831,35		
COTISATIONS ADHÉRENTS INACTIFS T.T.C.					
7561100	COTISATIONS INACTIFS	1 565 406,35	1 687 957,15		
		6 396 616,88	**6 497 788,50**		
PARTICIPATION ENTREPRISES T.T.C.					
7571200	EIFFAGE ENERGIE POUR EX- FILIALES	13 492,35	12 515,35		
		13 492,35	**12 515,35**		
PARTICIPATION COMITÉS ENTREPRISES T.T.C.				5 521 296,45	
7571300	COMITÉ CENTRAL EIFFAGE ENERGIE	5 439 973,85	5 521 296,45		
		5 439 973,85	**5 521 296,45**		
	A =	**11 850 083,08**	**12 031 600,30**		
COTISATIONS RÉASSURANCES				-146 786,52	
9657210	CAISSE AUTONOME VIE DÉCÈS	-92 110,81	-93 017,52		
9658130	COTISATIONS ASSISTANCE	-45 736,84	-53 769,00		
	B =	**-137 847,65**	**-146 786,52**		
PRODUITS STATUTAIRES NETS T.T.C.	**C = A - B**	**11 712 235,43**	**11 884 813,78**		
TAXES				-1 364 919,00	
7010000	CONTRIBUTION T.S.A.	-633 898,00	-1 364 919,00		
7010000	TAXE SUR CONVENTIONS D'ASSURANCE	-711 301,00	0,00		
	D =	**-1 345 199,00**	**-1 364 919,00**		
PRODUITS STATUTAIRES HORS TAXE		**10 367 036,43**	**10 519 894,78**		
PRODUITS D'EXPLOITATION					921 816,35
REVENUS DE COMPTE COURANT					
7868120	REPRISE SUR PROVISION PRESTATIONS A PAYER	630 956,26	921 816,35		
		630 956,26	**921 816,35**		
PRODUITS FINANCIERS					22 700,50
REVENUS DE COMPTE COURANT					
768200	COMPTE FINANCIER EIFFAGE ENERGIE	0,00	0,00		
PROVISIONS					
7868130	REPRISE SUR PROVISION DÉPRÉCIATION ACTIF	364,78	1 793,59		
AUTRES PRODUITS					
7686000	INTÉRÊTS TITRES SUBORDONNES	458,00	358,00		
7687000	INTÉRÊTS LIVRET BANQUE POSTALE	32 712,65	20 548,91		
		33 535,43	**22 700,50**		
PRODUITS EXCEPTIONNELS					16 081,70
7780000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	27 705,77	16 081,70		
		27 705,77	**16 081,70**		
		11 059 233,89			11 480 493,33

Rapport de la commission de contrôle pour l'exercice 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que votre Assemblée Générale du 4 juin 2016 a bien voulu nous confier, notre réunion s'est tenue le 24 janvier 2017 au Siège de la Mutuelle, en présence de la Présidente, du Vice-Président, de la Trésorière et du Responsable Administratif.

Nous avons procédé aux opérations suivantes :

- pointage des dépenses enregistrées sur le C.C.P. Paris et de la présence des justificatifs,
- vérification du bilan et du compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2016,
- vérification du journal de caisse au 31 décembre 2016 et du solde à ce jour,

Les justificatifs des dépenses nous ont été présentés lors de nos différents contrôles.
Lors de nos opérations de vérification, tous les documents réclamés nous ont été fournis.
Nous avons pu constater que la comptabilité ne comporte pas d'anomalie et nous pouvons certifier, suite à nos investigations, que la gestion de notre Mutuelle est saine.
Nous vous proposons donc d'approuver les comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

La Commission de Contrôle (signé)

Nicole MILLE

Sandrine LE MEUR

Francis MICHELET

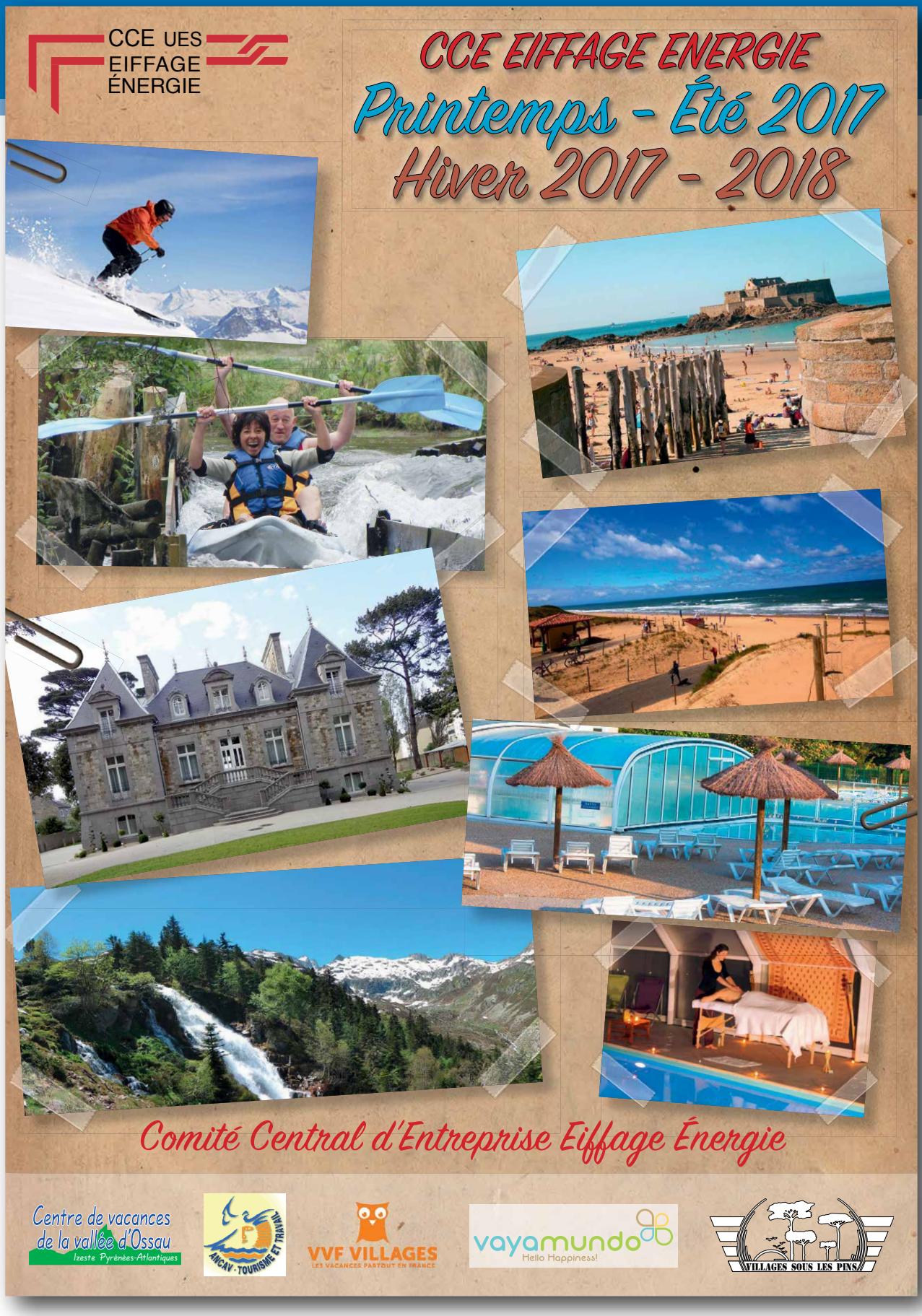

SALARIÉS ET RETRAITÉS EIFFAGE ENERGIE

Inscriptions et Tarifs auprès du C.C.E.

Nous consulter au **06 60 86 50 93**

Par mail : contact@cce-eiffage-energie.com

UNE NOUVELLE ASSISTANCE, DES NOUVELLES GARANTIES

Votre mutuelle vous fait bénéficier de prestations d'assistance encore plus étendues.

Vous êtes couverts même en cas d'une hospitalisation en ambulatoire

Le service d'assistance de la Mutuelle Santé Eiffage Energie vous accompagne également en cas d'hospitalisation en ambulatoire depuis le 1er janvier 2016 à travers la mise en place de prestations d'assistance telles que de l'aide à domicile, des prestations de bien-être et de confort, la garde de vos enfants, la garde des personnes dépendantes à charge ou encore la garde de vos animaux de compagnie.

Vous accompagnez et soutenez vos proches au quotidien : « Aide aux aidants »

Face aux aléas de la vie, chacun d'entre nous peut être confronté aux besoins de soutien de ses parents, de son conjoint ou d'un proche en perte d'autonomie ou en état de dépendance. Le soutien que vous leur apportez fait de vous un aidant à part entière. C'est pour cela que le service d'assistance de la Mutuelle Santé Eiffage Energie vous accompagne au quotidien pour vous aider à tenir ce rôle de la meilleure façon possible. Ainsi, vous serez écoutés, aidés, soutenus dans la gestion de cette situation et un panel très large de prestations d'assistance pourront vous être proposées (formation, matériel paramédical, médiation, frais d'inscription à une association, hébergement temporaire, aide à domicile) en fonction des besoins et de la situation…

L'ensemble du pôle psycho-social du service d'assistance de la Mutuelle Santé Eiffage Energie est à votre disposition pour faire un bilan complet de la situation et vous accompagne dans ce rôle d'aidant.

Une équipe à votre écoute

Faire face à la maladie ou à une situation professionnelle difficile est parfois compliquée à gérer. Mutuelle-Eiffage-Energie-Assistance vous propose, si vous en exprimez le besoin, une ligne d'écoute assurée par une psychologue clinicienne afin de vous soutenir dans la difficulté.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour obtenir le détail complet de vos garanties d'assistance, contactez la Mutuelle par téléphone ou par mail (mutuelle.energie@eiffage.com)

Pour entrer en contact avec le service d'assistance et faire part de votre problème, un conseiller sera toujours à votre écoute **au 09 69 32 94 26 - 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

Ensemble, nous trouverons une solution.

Pour une meilleure hygiène de vie

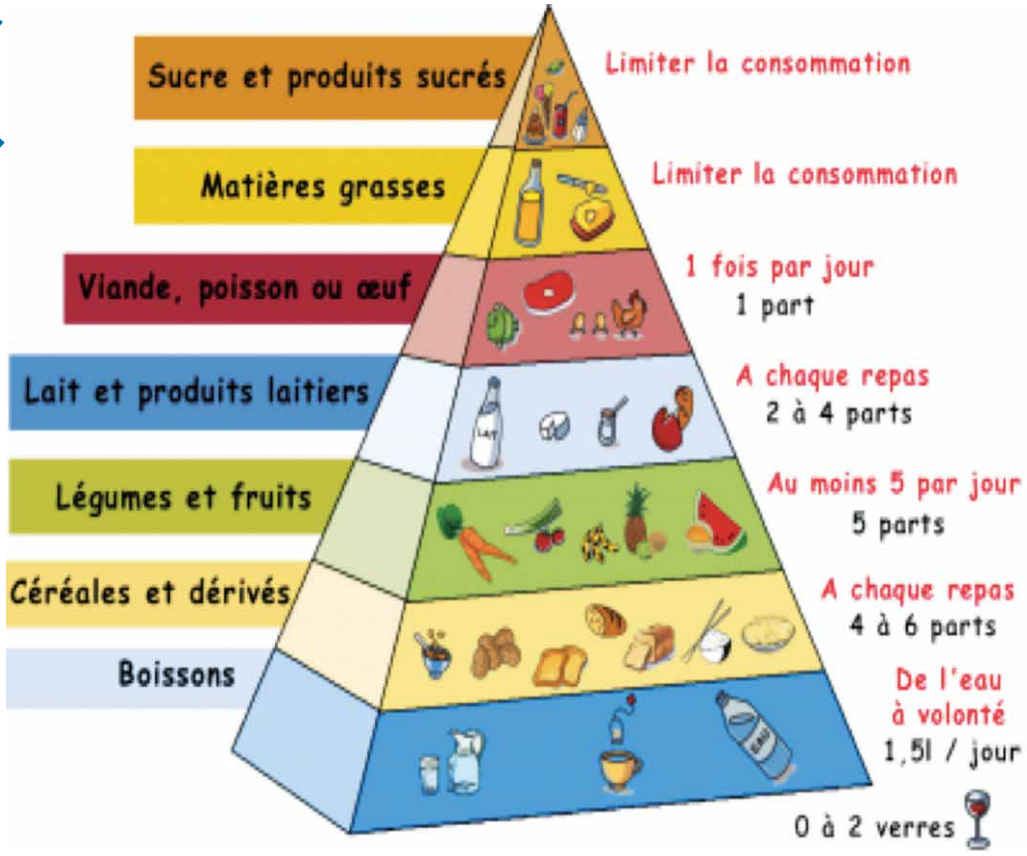

Impression : Le Réveil de la Marne - 51200 Epernay - Imprimé sur papier provenant de forêts éco-gérées, avec des encres végétales